



## Communiqué de la CGTR sur le pouvoir d'achat

Le Gouvernement va examiner le projet de loi sur le pouvoir d'achat des consommateurs de l'Hexagone et des DOM-TOM.

Un projet de loi tenant compte de toutes les particularités des Outremer est plus qu'impératif :

Le Gouvernement doit tenir compte du prix des importations et des exportations des DOM-TOM. Les prix des produits locaux sont indexés sur les revenus de certaines catégories socio-professionnelles (les plus privilégiées). Il s'avère que l'ensemble de la population est confronté à des prix élevés sans tenir compte de leur niveau du pouvoir d'achat.

L'augmentation des salaires doit être un axe majeur du projet de loi sur le pouvoir d'achat. La CGTR revendique en ce sens un SMIC à 2000 euros brut en cohérence avec l'inflation qui par définition est l'augmentation du niveau général des prix.

L'Etat renvoie ce sujet aux accords d'entreprise alors que le dialogue social semble difficile voire rompu dans certains cas avec le patronat local. L'Etat doit prendre ses responsabilités concernant l'augmentation des salaires car le pouvoir d'achat concerne tous les français et non quelques salariés dans quelques entreprises.

De plus, une succession de mesures ponctuelles ne peut constituer un ensemble suffisant pour répondre à l'urgence.

Dans ce contexte, la CGTR appelle la population à se mobiliser le 29 septembre 2022 pour des vraies augmentations des salaires, des vrais emplois et des vraies conditions de travail.

Saint-Denis le 18 juillet 2022

**Le secrétaire Général  
Jacques BHUGON**

**CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL  
DE LA RÉUNION**

144, Rue du Générale de Gaulle - BP 80829  
97476 Saint Denis Cedex  
Tél : 0262 90 98 40 - Fax : 0262 20 36 63  
Courriel : [cgtreunion@wanadoo.fr](mailto:cgtreunion@wanadoo.fr)

